

Camp sportif

Subventions accordées aux organisations de camps sportifs aux conditions suivantes :

Bénéficiaires :

- *Fédérations sportives reconnues par la Communauté française et leurs cercles affiliés.*
- *Administration communale ou provinciale de la région de langue française et région Bruxelles-Capitale.*
- *Organisation para ou postscolaire de rôle français dépendant d'un établissement d'enseignement de l'Etat ou subventionné par celui-ci.*
- *Organisation de jeunesse ou d'adultes reconnue par le Ministre.*
- *Organisation dépendant des Forces Militaires Belges.*

Conditions :

- *Pas de but lucratif.*
- *Durée d'au moins 4 journées complètes consécutives.*
- *Minimum 4 heures quotidiennes d'activités dans la même discipline.*
- *Nombre minimum de stagiaires suivant la discipline.*
- *Organisé en Belgique.*
- *Assurance R.C. et réparations dommages corporels obligatoire pour les stagiaires et les moniteurs à charge du bénéficiaire.*
- *Un moniteur au moins doit posséder un titre classé en catégorie I, II ou III (cf. réglementation).*
- *Agrégé en Ed.phys. sans titre Adeps de la discipline : pour athlétisme, BB, football, gym, handball, natation, VB → catégorie II.*

Demande :

- *Sur formulaire délivré par l'administration.*
- *Introduite 30 jours avant la date de début du camp.*
- *Joindre horaire, programme et projet du budget.*

Subvention comprend :

- *Intervention dans la rémunération des moniteurs en fonction de leurs qualifications.*
- *Intervention dans la rémunération du responsable de direction si au moins 40 stagiaires réguliers.*
- *Intervention calculée au prorata du nombre de stagiaires si camp en internat (hors centres sportifs de la C.fr.).*
- *Au maximum, égale au déficit réel du camp*

Dispositions finales :

- *Inspection du camp par le Centre de Conseil du Sport.*
- *Document administratifs à tenir en ordre sur place :*
 - *titres des moniteurs*
 - *programme et horaire*
 - *feuille de présence*
 - *bilan de fonctionnement et annexes à rentrer au Centre de Conseil du Sport 3 mois au plus tard après la fin du camp.*